

Thématique : Groupe vulnérable

Familles avec enfants et fracture numérique et téléphonique

1. Situation problématique

Décrivez un problème qui résulte de la crise COVID-19 ou qui est aggravée par la crise Coronavirus-Covid-19. Veillez à être spécifique, concis et à expliquer les liens de cause à effet (maximum 15 lignes).

La fracture numérique est importante parmi les personnes vivant dans la pauvreté. Beaucoup d'entre eux n'ont ni une connexion internet ou téléphonique décente, ni les compétences numériques nécessaires pour participer pleinement à la société électronique, ou tout simplement pas de matériel informatique.

L'enseignement est dispensé entièrement à distance. Ceci pose des problèmes particuliers dans les familles nombreuses pour lesquelles il n'y aurait qu'un ordinateur disponible, et plusieurs examens programmés en même temps. Les enfants et les jeunes qui n'ont pas accès à l'internet sont donc confrontés à de nombreux problèmes supplémentaires pour bénéficier d'une bonne éducation. Les fournisseurs ont donné des codes d'accès limités afin qu'ils puissent toujours utiliser l'internet. Mais au vu des crises sanitaires récurrentes, ce n'est pas une solution durable.

Tout comme l'énergie et l'eau, l'internet et la téléphonie sont aujourd'hui des besoins fondamentaux pour une pleine participation à la société. Toutefois, il reste important que les services restent également physiquement disponibles. Étant donné que cela n'est pas possible en temps de corona, nous plaçons pour une extension du tarif social pour l'internet et la téléphonie. Le tarif social actuel est trop limité, tant en termes de groupe cible que de rabais, pour garantir l'accès à l'internet et à la téléphonie aux personnes vivant dans la pauvreté.

Les personnes en situation de pauvreté pour lesquelles le taux social est encore trop élevé peuvent demander au CPAS le remboursement de leur abonnement internet. Le CPAS peut également apporter une solution à ces personnes en achetant les ordinateurs et/ou le téléphone portable/smartphone nécessaires. À cette fin, les ressources du Fonds de participation et d'activation sociale doivent être augmentées.

2. Situation souhaitée

Dans une optique de prévention ET/OU de remédiation de la situation décrite ci-dessus, quelle serait la situation souhaitée ? (Exprimez le résultat escompté et non pas les moyens d'y arriver maximum 5 lignes).

Les familles vivant dans la pauvreté auront un meilleur accès à l'Internet et à la téléphonie et pourront ainsi participer pleinement à la société et continuer à recevoir l'aide nécessaire.

3. Acteurs clés / responsables

<i>Quels services, administrations, associations jouent un rôle eu égard à la situation problématique ?</i>	<i>Quels Autorités et/ou Ministres ont des compétences relatives à la situation problématique ?</i>
SPP Intégration sociale	Nathalie Muylle, Denis Ducarme
4. Proposition d' action et/ou de mesure <i>Décrivez l'action et les moyens de sa réalisation en vue de l'obtention du résultat escompté. .</i>	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter les ressources au sein du fonds de participation et d'activation sociale. En outre, le montant de l'intervention individuelle doit être augmenté. Il convient également de rappeler aux CPAS les possibilités d'utiliser cette mesure. 2. Une extension du taux social au moins au groupe cible des bénéficiaires d'une allocation majorée. 3. Une augmentation de l'intervention mensuelle fixe dans le taux social sur la base de ce dont les personnes ont besoin chaque mois pour pouvoir participer pleinement et sur la base de ce qui est abordable pour les ménages. 	